



# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

COMMUNE DE TORREILLES

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2025

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une étape obligatoire du cycle budgétaire pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants. Il permet de présenter la situation financière de la commune et les perspectives du prochain exercice, impactées par le contexte national et international.

- La première partie présente le contexte économique international et national et les grandes lignes du projet de loi de finances 2025 (PLF 2025) actuellement en cours d'élaboration par le nouveau gouvernement.
- La partie suivante rappelle les résultats de l'exécution budgétaire de l'exercice précédent, avec une présentation succincte du compte administratif 2024, de l'évolution de la capacité d'autofinancement et de l'état de la dette.
- La troisième partie dresse les orientations budgétaires pour l'exercice 2025, concernant les dépenses et les recettes des sections de fonctionnement et d'investissement.

# Monde : croissance mondiale à minima et décélération de l'inflation

La croissance mondiale poursuit son rythme très modéré avec des différences : autour de 3% aux Etats-Unis, 1% en zone Euro et un ralentissement mais une croissance proche de 5% en Chine.

La plupart des banques centrales ont desserré l'étau du crédit, consécutivement à la décélération de l'inflation en 2024 et le mouvement devrait se poursuivre en 2025.

Sur le plan géopolitique, l'instabilité demeure avec les conflits armés qui se poursuivent en Ukraine et au Moyen-Orient <sup>(1)</sup>. De plus, l'élection de D. Trump fait peser le risque de mise en place de tarifs douaniers et d'une politique imprévisible. En Europe, la France et l'Allemagne sont fragilisées avec des gouvernements sans majorité.

*(1) A noter qu'une trêve de six semaines avec la libération des otages a été négociée le 15 janvier 2025, permettant d'espérer une fin du conflit armé au Moyen-Orient.*

## France : impulsion budgétaire défavorable avec l'objectif de ramener le déficit de l'Etat à moins de 5,5% du PIB en 2025

Malgré le bénéfice de l'effet « Jeux Olympiques de Paris », le déficit de l'Etat devrait être proche de 6,1% pour 2024 et l'objectif est de le ramener à 5,4% fin 2025, en maintenant le cap de 3% du PIB en 2029.

Budgétairement, cela se traduira par des hausses fiscales ciblées et une rationalisation des dépenses pour atteindre environ 50 milliards d'euros d'économies en 2025.

Au niveau de l'inflation, la moyenne annuelle 2024 devrait être proche de 2,3% et il est prévu 1,7% en 2025. En parallèle, les taux d'intérêts poursuivent leur baisse et devraient passer prochainement sous le seuil des 3%.

La croissance du PIB 2024 devrait être proche de 1,1%(1). La reprise économique attendue devrait intervenir en 2026 et 2027, sous réserve d'une diminution progressive des incertitudes.

*(1) A noter que des prévisions plus pessimistes tablent sur 0,8 à 0,9% de croissance du PIB en 2024.*

# Mesures relatives aux collectivités locales

Après le vote de la loi spéciale permettant une continuité de services avant le vote du budget de l'Etat en reconduisant le budget précédent à l'identique, le nouveau gouvernement Bayrou a confirmé que les collectivités devront « faire un effort » pour contribuer à atteindre l'objectif de réaliser 50 milliards d'euros d'économies en 2025.

Toutefois, l'effort demandé aux collectivités devrait être ramené de 5 milliards prévus initialement, à 2.2 milliards d'euros en 2025.

Rappel des principales mesures envisagées dans le précédent PLF2025 du gouvernement Barnier, qui comprenait 5 milliards d'économies :

- ✓ le gel de la dynamique de la TVA ;
- ✓ l'amputation du FCTVA ;
- ✓ la création d'un fonds de précaution (3 milliards ponctionnés sur les 450 plus importantes collectivités) ;
- ✓ la contribution à la réduction du déficit de la CNRACL ;
- ✓ la réduction du fonds vert.



# **BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

# EVOLUTION DES RESULTATS

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2022	2023	2024
RECETTES RELLES FONC	4 722 389€	5 631 912€	5 571 724€
DEPENSES REELLES FONC	4 368 072€	5 134 402€	5 193 795€
RECETTES ORDRE FONC	128 750€	133 534€	169 883 €
DEPENSES ORDRE FONC	292 735€	428 337€	389 409€
RESULTAT REPORTE R002	+ 566 706€	+ 708 006€	+ 414 312€
RESULTAT DE FONC CUMULE EN N	<b>+ 757 038€</b>	<b>+ 910 713€</b>	<b>+ 572 715€</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES INV REELLES	1 173 494€	758 174€	1 248 823€
DEPENSES INV REELLES	1 348 918€	1 096 360€	1 680 273€
RECETTES INV ORDRE	292 736€	428 337€	389 409€
DEPENSES INV ORDRE	128 750€	133 534€	169 883€
RESTES A REALISER RECETTES	342 146€	258 104€	675 578€
RESTES A REALISER DEPENSES	54 556€	374 500€	318 791€
RESULTAT REPORTE D001	-325 183€	-336 622€	-380 004€
RESULTAT D'INV CUMULE EN N	<b>-49 031€</b>	<b>-496 401€</b>	<b>-235 141€</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>708 006€</b>	<b>414 312€</b>	<b>337 574€</b>

# ANALYSE RETROSPECTIVE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

## EVOLUTION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	2022	2023	2024
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	4 722 389 €	5 631 912 €	5 571 724 €
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	4 368 072 €	5 134 402 €	5 193 795 €
<b>Capital remboursé (emprunts + portages)</b>	288 947 €	297 190 €	314 946 €
<b>CAF NETTE</b>	<b>+ 65 370 €</b>	<b>+ 200 320 €</b>	<b>+ 62 983€</b>

A noter une relative stabilité du capital remboursé, mais l'effet ciseaux qui s'est accentué en 2024 a eu pour effet de dégrader le niveau d'épargne nette de la commune, qui retrouve le niveau de 2022, après une amélioration significative en 2023.



## ZOOM SUR LA DETTE

	2021	2022	2023	2024
Capital restant dû au 31/12	2 902 913€	2 988 461€	2 957 378€	3 038 538
Population INSEE	3 893	3 924	3 907	3 890
Endettement par habitant	746 €	762 €	757 €	781 €
Épargne brute	376 028 €	354 316€	495 323€	377 929€
Capacité de désendettement	7,72 ans	8,43 ans	5,94 ans	8,04 ans

Montant total des opérations d'investissement réalisées : 1 365 326 €, avec un recours à l'emprunt limité et grâce aux subventions obtenues.

### **Rappel des principales opérations réalisées en 2024 :**

- **598 200 € Bâtiment Alzheimer (projet subventionné à 62%) / 50 000 € de recettes + 322 780 € en RAR :**  
poursuite des travaux de construction du bâtiment commencé à la fin de l'exercice 2023.
- **328 600 € Voirie (projet financé à 35%) / 15 500 € de recettes + 99 879 € en RAR :**  
réfection voirie îlot Pasteur (184 000 €), platelage bois boulevard de la plage (62 600 €), remplacement de balises d'éclairage du chemin de la mer (8 000 €), sécurisation du porche de la Treille (9 500 €), etc.
- **54 000 € Rénovation éclairage des bâtiments et des stades (projet subventionné à 63%) / 8 300 € de recettes en RAR :**  
terrain d'honneur (29 900 €), terrain annexe (16 500 €), divers bâtiments municipaux (7 600 €).
- **17 200 € Salle des fêtes (projet subventionné à 79%) / 60 585 € de recettes en RAR :**  
maîtrise d'ouvrage (MO) du projet de mise en accessibilité (10 800€) et remplacement de la sonorisation (6 400 €).

## Principales opérations reportées en 2025 (RAR 2024) pour un montant total de 318 791 €

- 67 200 € Aire de jeux : jeux pour enfants de l'aire du parc du Jumelage.
- 50 200 € Alzheimer : solde des travaux de construction du bâtiment.
- 47 800 € Etudes : Station zéro carbone (17 800 €), solde dépollution pyrotechnique de la plage (30 000€)
- 45 000 € Véhicule : camion plateau électrique du service voirie.
- 32 300 € Aménagement de terrain : container boulodrome.
- 15 500 € Voirie : solde MO voirie Pasteur, mission SPS, études.
- 7 900 € Appartement SDF : solde MO et missions préalables aux travaux.
- 7 200 € Appartement MFS : solde des missions préalables aux travaux.

# ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

## EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Poursuivre les actions qui permettent de contenir les dépenses de fonctionnement à caractère général (chapitre 011) :**

- Respect de la procédure d'engagement systématique de toutes les dépenses.
- Mise en concurrence et instruction de marchés publics pour optimiser et sécuriser les achats.
- Poursuivre l'optimisation des consommations énergétiques, principalement les consommations électriques des bâtiments et de l'éclairage public.

## **Evolution des charges de personnel (chapitre 012) :**

- Prise en compte du glissement vieillesse technicité proche de 2% pour 2025 ;
- Prise en compte des mouvements de personnel et de l'évolution des régimes indemnitaires ;
- Prise en compte de l'évolution des différentes cotisations (assurance risques statutaires CNP, Urssaf, CNRACL).

Selon les tendances nationales, la croissance des masses salariales brutes devrait avoisiner les 4% en 2025 avec un GVT à 2%, sans tenir compte des mouvements de personnel spécifiques à la collectivité, ni d'une éventuelle augmentation du taux de cotisation CNRACL prévu dans le PLF2025.

➔ Attente de l'analyse du prestataire Adelyce, ainsi que du PLF2025 définitif.

## Optimisation des recettes de fonctionnement :

- Deux nouveaux loyers : logement d'urgence rue de la Poste (350€/mois) et local commercial loué à la cave Gustumo (650€/mois) ;
- Trois nouveaux loyers du RAM-Alzheimer (Cajou de Bompas, Présence infirmière 66 et logement) ;
- Réhabilitation d'un logement impasse de l'avenir (en 2025) et de deux logements au-dessus de la MFS (en 2026) ;
- Poursuite de l'optimisation de l'occupation du domaine public communal et des droits de place.

## Principales opérations prévues en dépenses d'investissement

Outre les 318 791 € de reports de crédits de l'exercice précédent, il est prévu l'inscription de nouvelles opérations, dont les projets structurants suivants :

### Opérations restant à terminer :

- 187 500 € Solde du projet Alzheimer
- 188 370 € Solde du projet de réfection de la voirie de l'îlot Pasteur

### Opérations d'investissement prévues en 2025 :

- 111 648 € Réhabilitation d'un logement impasse de l'Avenir
- 91 450 € Projet de mise en accessibilité de la salle des fêtes
- 82 500 € Vannes du Cirare

## Opérations en recettes d'investissement

### **Une enveloppe globale d'opérations de recettes d'investissement d'un montant de 675 578 € prévus en RAR + 8 080 € notifié début 2025**

- 322 780 € Alzheimer
- 99 879 € Voirie
- 97 150 € Aires de jeux
- 60 585 € Projet Salle des fêtes
- 28 889 € Appartements MFS
- 28 855 € Etudes : ABC (19 824 €), station zéro carbone (9 031 €)
- 24 140 € Véhicule
- 8 300 € Rénovation éclairages
- 5 000 € Informatique
- 8 080 € Boulodrome





# **BUDGET ANNEXE**

## **OFFICE MUNICIPAL DE L'ANIMATION ET DE LA CULTURE OMAC**

## EVOLUTION DES RESULTATS DE L'O.M.A.C

	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>Recettes réelles fonctionnement</b>	190 636 €	222 833 €	225 600 €
<b>Subvention communale</b>	145 000 €	140 000 €	152 000 €
<b>Dépenses réelles fonctionnement</b>	342 376 €	361 610 €	386 575 €
<b>Résultat reporté</b>	38 490 €	31 750 €	32 973 €
<b>Résultat</b>	<b>+ 31 750 €</b>	<b>+ 32 973 €</b>	<b>+ 23 998 €</b>

**Nous vous remercions de votre attention**